



# Le Communard

## 35

Prix libre en soutien, Avril-Mai 2004, Numéro 4

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

### Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou non-encartés. Nous sommes syndiqués à la CFDT, CGT, CNT-AIT, FO, FSU... ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses.

Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

**Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:**

« le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: [lienarchoyndicalistederenne-s-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:lienarchoyndicalistederenne-s-subscribe@yahoogroupes.fr) ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

## Mémoire Sociale : Aux origines du Premier Mai

Le 11 novembre, qui commémore la fin de la boucherie humaine de 14-18, ou le 8 mai qui fête la victoire contre la barbarie nazie sont connus et médiatisés à tel point qu'il en est fait un véritable spectacle virtuel. De même, l'origine des bondieuseries religieuses nous est rabâchée annuellement sur un ton de dépliant publicitaires. A l'opposé, l'histoire de ce 1<sup>er</sup> mai est perdue au fond de notre mémoire collective. Tout d'abord récupéré par la révolution bolchevique, puis par les nazis, le 1<sup>er</sup> mai est ensuite transformé par le régime de Vichy en « Fête du travail ». A l'occasion du IV<sup>e</sup> congrès de l'American Federation of Labor qui se tient à Chicago en 1884, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier est lancée l'idée d'organiser une manifestation un 1<sup>er</sup> mai, jour de renouvellement des baux de location et des contrats de travail, pour obtenir à la journée de huit heures. Les congressistes de l'époque ambitionnent d'atteindre leur objectif le 1<sup>er</sup> mai 1886.

### Lutte de classes à Chicago

Le 1<sup>er</sup> mai 1886, la grève générale paralyse 12 000 usines et est suivie par plus de 340 000 salariés à travers le pays. A Milwaukee, devant l'ampleur de la manifestation, les autorités envoyèrent des renforts de police. La foule exaspérée, leur jeta des pierres et les policiers tirèrent..... neuf personnes tuées. A Chicago, une gigantesque manifestation se déroula dans le calme malgré les provocations policières, mais le surlendemain, un meeting de 7 000 à 8 000 grévistes se tint près des usines de machines agricoles Mc Cormick, en lutte depuis le 16 février, afin de conspuer des jaunes embauchés par leur patron, ils se heurtèrent aux forces policières et aux équipes de détectives armés employés par Mc Cormick. La foule dut s'enfuir, elle laissait sur place six morts et une soixantaine de blessés. Le 4 mai, les groupes anarchistes organisent un rassemblement au Haymarket square où 15 000 personnes sont présentes et alors que le meeting, après des prises de paroles de Spies, Albert Parsons, Fielden, militants anarchistes, touche à sa fin et ce sans aucune anicroche et que la foule se disperse sans débordements, les policiers foncent sur les manifestants restants pour les disperser, là une bombe, apparemment lancée du côté des manifestants, explose au milieu des flics, dont deux furent tués sur le coup et six devaient mourir des suites de leur blessures. Ce fut le signal d'une panique folle et d'une bataille plus terrible que celle de la veille. Les policiers survivants, aidés par d'autres arrivés en renfort, ouvrirent un feu nourri sur la foule encore présente. Le massacre fut épouvantable, mais il est impossible d'établir le douloureux bilan.

### Justice de classes à Chicago

Pour compléter cette répression sanglante, Chicago fut décrétée en Etat de siège et la population se vit interdire l'accès des rues pendant la nuit; la troupe pendant plusieurs jours. De nombreux militants syndicalistes et/ou anarchistes furent arrêtés. Neebe, Fischer, Schwab, Lingg, militants anarchistes. Pourtant Haymarket le soir du 4 mai. Une 1886, où se mêlèrent faux ministère public, jury aux ordres demi pour choisir les jurés), tout classe et sans que la moindre soit apportée. La sentence huit accusés à la pendaison. intervint pour Schwab et commuées en prison perpétuelle, ans de prison. L'avant veille de cellule. Le 11 novembre 1887, Spies, Fischer, Engel et Parsons abords et dans les rues contenaient la foule. Près de 500 obsèques des « martyrs du Haymarket ». Deux ans plus tard, en 1889, le congrès de l'Internationale Socialiste réuni à Paris décidera de consacrer chaque année la date du 1<sup>er</sup> mai : **journée de lutte à travers le monde**. En 1893, la révision du procès reconnut l'innocence des huit inculpés ainsi que la machination policière et judiciaire. **En France**, le 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies (Nord), la manifestation commémorative tourne au drame, la troupe tire à bout portant sur la foule pacifique, tuant dix personnes dont huit de moins de 21 ans.



Sur une stèle du cimetière de Waldheim, à Chicago, sont inscrites les dernières paroles de l'un des condamnés, Augustin Spies : **"Le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui"**.

# Halte à la criminalisation du mouvement social

Le groupe La Sociale de la Fédération Anarchiste dénonce avec véhémence la répression subie par les salariés de STM et particulièrement Jean Marie Michel, leur délégué syndical, lors du passage de l'ex-Ministre de l'intérieur Sarkozy à Saint Malo pour un meeting de singerie préélectorale. Alors que les salariés en lutte, pour la sauvegarde de leur 600 emplois et de leur usine, voulaient seulement interpeller le ministre et informer la salle de leur situation, les forces de répression

du dit ministre ont arrêté Jean Marie Michel, l'ont menotté bras dans les dos puis conduit au commissariat de Saint Malo. Là, contrairement à la version officielle, c'est la solidarité de ses camarades de lutte qui manifestant devant le commissariat a permis sous la pression de le libérer. Nous dénonçons la criminalisation du mouvement social qui voudrait nous faire croire que toute velléité de résistance à cette société serait considérée comme un acte terroriste.

## Justice Française ?

Joël Aubron, Georges Ciprianni, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillon et Régis Schleicher, membres d'Action Directe ont été condamnés, dans les années 80, à de très lourdes peines de prison ou à la perpétuité assorties d'une peine de sûreté de 15 à 18 ans. Ils ont passé la majeure partie de leur détention à l'isolement, dans les QHS, prison dans la prison. Quatre parmi eux sont gravement malades, tumeur au cerveau pour Aubron, troubles psychiatriques pour Ciprianni, pour Ménigon plusieurs attaques cérébrales et cancer des poumons pour Rouillon, mais aucun d'entre eux ne bénéficie de suspension de peine pour raison de santé. L'homme le plus ignoble Papon qui a envoyé 1600 juifs à la mort (mais c'est le passé), dans ces cas Audran et Besse assassinés en 1985 et 1986, font-ils partie du même passé ? Qui mais le monstre qui a appliqué la mort coule une retraite paisible. Libéré pour raisons de santé, il a servi la raison d'État et l'État lui en sait gré. En tant qu'anarcho-syndicalistes, nous ne soutenons pas les militants d'Action Directe qui étaient marxistes-léninistes et prônaient la lutte armée, mais nous dénonçons l'État capitaliste totalitaire et ses prisons.

Prisonnier politique ou social, le prisonnier est une victime de l'État. Homme ou Femme, il voit sa dignité et son humanité niées et bafouées. Attendons-nous donc à nous voir tous taxés de terroristes potentiels. Dans la prison de Baugé Nathalie Ménigon meurt de mort lente, enfermée depuis 17 ans elle n'a plus rien à faire en prison. " *Je ne peux plus rester comme cela le seul truc c'est de libérer*" ( paroles de N. Ménigon ) En ce mois d'avril on fête les deux ans de l'entrée en vigueur de la loi Kouchner sur le droit des malades, qui institue la suspension de peine pour raison médicale. Tous les détenus dont le pronostic vital est engagé ou dont l'état de santé est incompatible avec la détention doivent être libérés. C'est manifestement leurs cas.

**Non aux prisons de la République ! Non à la peine de mort lente !**  
SIC35/CNT-AIT

## Actualité Sociale

### Education Nationale

**TOS: rien n'est joué :** Les Techniciens et Ouvriers de l'Education Nationale (96.000 en France) sont, depuis près d'un an, dans la bagarre pour empêcher leur transfert vers les collectivités territoriales, première étape à peine dissimulée vers la privatisation (restauration, entretien...). L'article 67 du projet de loi de décentralisation prévoit leur transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Sauf que le vote solennel de cette loi vient d'être une nouvelle fois repoussé. On annonce la date du 14 avril, mais rien n'est moins sûr. En Ille et Vilaine, une pétition initiée par FO et la CGT (organisations qui représentent les 2/3 des personnels TOS aux dernières élections professionnelles du 9 mars 2004) et la manifestation nationale du jeudi 1<sup>er</sup> avril, ont permis de mesurer la mobilisation des personnels et leur détermination à sauvegarder leur statut national. Alors que le gouvernement, les médias et certains syndicats (CFDT, UNSA) annonçaient le transfert comme irréversible, il s'avère que plus que jamais rien n'est joué, pour peu qu'on s'en donne les moyens et que seule la lutte paie.

**Les TZR ne lâchent pas :** Les Titulaires sur Zone de Remplacement (TZR), enseignants du second degré, s'opposent depuis plus de trois mois au projet du Recteur d'élargir considérablement leur zone de remplacement et par là même leur sphère potentielle d'intervention (qui couvrirait alors quasiment la moitié de la Bretagne), de supprimer pour une partie leurs indemnités liées à la nature de leur travail et, ce sur le gâteau, de mépriser leur statut et leur qualification en leur demandant d'effectuer des remplacements y compris hors de leur discipline de recrutement. Mercredi 31 mars, plusieurs dizaines d'entre eux occupaient les locaux du Rectorat et retenaient le DRH jusqu'à l'arrivée des CRS vers 23 h. Le lendemain, le Recteur annonçait qu'il maintenait son projet. D'ores et déjà, la rentrée après les vacances de printemps, s'annonce chaude d'autant qu'au même moment le Recteur supprime des centaines de postes dans les collèges et lycées de l'Académie. Les lycées professionnels notamment, Dol, Tinténiac par exemple, sont particulièrement touchés dans le cadre de la politique de régionalisation, véritable œuvre de démantèlement du service public.

### « Jusqu'au retrait du projet de loi » : Appel de syndicalistes d'EDF-GDF aux agents

Malgré les échecs répétés de la libéralisation du secteur électrique dans de nombreux pays, le gouvernement a décidé d'aller au bout de sa marche de destruction du Service Public de l'Electricité et du Gaz en France. En accord avec les directions, il vient de réaffirmer sa volonté de changer le statut des entreprises dans l'année, prélude à leur privatisation. La libéralisation du secteur électrique et la privatisation en cours sont un désastre pour les usagers et les agents, une inacceptable destruction du Service Public. Négocier le changement de statut des entreprises contre de soi-disant garanties sociales pour les agents est un marché de dupes. Le changement de statut permettrait d'ouvrir le capital sans même passer par une loi et les actionnaires réclameraient toujours plus de gains de productivité et de sacrifices au nom de la concurrence.

Si nous voulons sauver le service public et le statut du personnel, nous n'avons d'autres choix que de nous battre. Mais il faut que cela soit efficace. Nous sommes convaincus que la stratégie des "journées d'actions" ne suffira pas pour construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement. C'est le bilan que nous tirons de la mobilisation sur les retraites du printemps 2003. **Seule la grève unitaire, totale et prolongée de nos établissements permettra d'imposer :**

- \* Le retrait définitif du projet de changement de statut d'EDF-GDF
- \* L'arrêt du processus de libéralisation du secteur énergétique et la restauration du monopole public

Les différentes étapes institutionnelles amenant au changement de statut sont bien connues. Il est maintenant clair que le gouvernement va manœuvrer pour éviter toute mobilisation de l'ensemble des agents.

**Nous n'avons plus d'autre choix. C'est à nous d'imposer une date au-delà de laquelle, si le gouvernement n'a pas retiré son projet, nous rentrerons dans la grève jusqu'à son retrait.**

Au-delà de nos différences syndicales, nous appelons toutes celles et ceux qui, membres d'une organisation syndicale ou non, désirent préparer cette échéance à contresigner cet appel afin d'organiser une réunion nationale

- \* Pour soutenir cet appel :

Envoyez un mail à : [appel.syndicalistes@lapostenet](mailto:appel.syndicalistes@lapostenet), avec pour objet "Soutien à l'appel des syndicalistes d'EDF-GDF pour la grève totale"

OU Renvoyez l'appel signé à l'adresse suivante : Bernard Lefranc 72-76, rue de Chatillon 92140 CLAMART

Nom Prénom Unité Syndicat éventuel Ville Téléphone Adresse mail

Premiers signataires sur <http://energiepublique.free.fr/>

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°5 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 3 Juin 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

# Loi sur la « Prévention de la Délinquance » : Educ : Oui ! ... Indic : Jamais !

**Les projets de lois liberticides** - le « plaidé coupable » de **Perben** et la « délation généralisée » de **Sarkozy** - s'attaquent à démanteler entre autres les principes fondateurs de la Prévention Spécialisée, c'est-à-dire le non-mandat, la confidentialité et l'anonymat des bénéficiaires, jeunes précaires notamment. Dès le 16 janvier, un première riposte des travailleurs sociaux s'opèrent à Chambéry avec plus de 400 manifestants. Le 4 février, un collectif pour l'abrogation de ces lois assurent des mobilisations à Paris et plusieurs régions de l'hexagone. La forte mobilisation du 17 mars, lors d'une première manifestation nationale, inscrite dans la durée les luttes des éducateurs spécialisés.

Un appel national à la grève, le mercredi 21 avril 2004, exige l'abandon des projets Perben-Sarkozy et refuse que les professionnels de l'action sociale soient incités par les pouvoirs publics à dénoncer les publics aidés. 500 personnes ont participé à cette manifestation à Rennes, à l'appel d'organisations syndicales et associations de défense des droits de l'homme. Nous avons raison déontologiquement de vouloir rester les dépositaires de la confiance des jeunes et nous n'accepterons jamais de devenir des délateurs zélés et des auxiliaires d'une justice de classe qui perpétue un ordre social inégalitaire.

Jacques, éducateur spécialisé, syndiqué à F.O.

## Echo des Boites

### La Poste : le Centre de Tri de Rennes Airlande en grève pendant 23 jours

#### ***Face à des patrons criminels et menteurs***

La volonté affichée des différents gouvernements et des dirigeants de La Poste qui se sont succédés depuis 20 ans n'a été que de casser le service public postal, qui était pourtant reconnu jusque là comme de qualité. Leur seul but étant, par une mécanisation à outrance, de supprimer 40.000 emplois, de casser l'unité de l'entreprise et ainsi de livrer les pans les plus juteux à des financiers peu soucieux de service public, de travail d'utilité sociale rendu aux usagers, ou de précarisation tarifaire (garantie d'un prix unique, quel que soient les conditions), tout comme de garanties sociales pour les employé-e-s.

Le contrat de plan Etat/La Poste 2003/2007, se traduit entre autres par des fermetures de bureaux, ou des réductions d'heures d'ouverture comme à Rennes République. Quant à la réorganisation de la branche courrier, elle fait dans le système désertification puisque de 130 centres de tri existant, il y en aura plus que 50 demain, dont une vingtaine de plates-formes courrier d'intérêt national, véritable usine robotisée à courrier. Cette réorganisation permet de plus à La Poste de revoir l'ensemble des organisations de travail, d'externaliser des activités comme le traitement de la presse et de rentabiliser au maximum les nouvelles machines de tri en adaptant les moyens à l'activité qu'importe que cela soit au détriment de l'emploi et des conditions de travail et en particulier la prise en compte de la pénibilité.

#### ***La grève au CTC d'airlande***

Le mercredi 24 mars 2004, la majorité du personnel (fonctionnaires et CDI), du centre de tri se met en grève en apprenant que la Direction avait prévu au titre de la réorganisation la suppression de 9 positions de travail, de plus la direction prévoit que le service du 2 nuits sur 4 serait à terme supprimé, les agents étant redéployés sur des services de fin d'après-midi de début de soirée ce qui à terme devrait les faire travailler 47 jours de plus par an. Les grévistes décident de bloquer le centre de tri pour la nuit du mercredi au jeudi, ils le réouvrirent le jeudi de 1h00 à 15h00, dans l'espoir déçu d'entamer des négociations.

Le 25 mars au matin, les sieurs Guillou, directeur du centre de tri, Jeannin Directeur DOTC 22-35, donnent l'ordre criminel à un chauffeur d'une entreprise privée travaillant pour la Poste de faire sortir un camion resté bloqué à l'intérieur du centre de tri, le camion fonça sur le piquet de grève, un gréviste eut le réflexe de sauter dans un feu de palette afin d'avoir la vie sauve. L'après-midi même, ces patrons scélérats iront jusqu'à faire envoyer les forces de répression afin de dégager le centre de tri sous le prétexte fallacieux du bon déroulement de la

mascarade électorale alors que ces plis avaient pris un autre circuit d'acheminement.

De plus tout au long du mouvement, la direction de la Poste mania comme à son habitude avec dextérité mensonges, désinformations, pressions, tout le manuel du bon manager y est passé. Par exemple, pour le taux de grévistes, elle se permet de prendre en compte la totalité des agents sans décaler les personnes en congés ou en maladie ou en ARTT, etc. au lieu bien entendu de prendre l'effectif prévu au tableau de service. Quand au projet de réorganisation, le personnel a découvert que la direction avait non seulement prévu de supprimer une vingtaine d'emplois dès cette année mais que pour les années 2005-2006, ils avaient prévu d'en supprimer une quarantaine d'autres. Les patrons disent qu'il n'y a pas de licenciements, mais 40 personnes, partant en retraite non remplacées, c'est pourtant 40 autres personnes ne pouvant travailler dans ces emplois là. Si ce ne sont pas des licenciements, le résultat est qu'il y aura bien 40 chômeurs en plus tout de même.

Pendant 3 semaines, les employé-e-s se firent balloter des séances de négociation en rupture, sans avancée véritable, sauf de reculer l'échéance un peu plus, Guillou se permettant même (sans doute aux ordres de Paris), de reprendre un jour ce qui avait été accordé la veille. Visiblement la Direction jouait le poussissement du conflit, Rennes étant envisagé comme lieu d'implantation d'une plate-forme nationale, la lutte avait pour les dirigeants valeur de test pour évaluer la combativité des agents. La grève s'est terminée le vendredi 16 avril, après une victoire au goût amer : 4 CDD sont transformés en CDI temps complet, maintien du service et du personnel 2 nuits sur 4 jusqu'à fin 2006, les grévistes vont devoir payer tous les jours de grève. 7 jours sur la paye d'avril, le reste 2/jour d'ici fin 2004.

#### ***Cela aurait il pu se terminer autrement ?***

Alors qu'au début la grève affectait tous les services de jour comme de nuit, la Direction a joué la division en isolant les services de nuit les plus combatifs, indiquant que le jour n'étant en rien concerné par les suppressions de postes. La chefferie départementale CFDT PTT, comme d'habitude après avoir aboyé est rentré au bercail laissant nombre de ses adhérents pour le moins interloqués. Dans les 2 ou 3 premiers jours, il eut été possible de construire un mouvement d'ampleur au centre de tri et de gagner la solidarité des autres services de la Poste (bureaux, centre de distribution...), mais les organisations syndicales ont très peu communiqué sur le conflit vers les employé-e-s de la Poste, ni non plus aux militants CGT-PTT et SUD-PTT, excepté 2 rassemblements les 1<sup>er</sup> et 15 avril. Ces appels à la va-vite ont empêché une véritable mobilisation à la mesure des enjeux, laissant la Direction faire son travail de désinformation

### Compte-Rendu de l'AG du comité de soutien aux salariés de ST Micro en lutte

(Rennes, Maison du Peuple, Samedi 17 Avril 2004)

La journée a commencé par des interventions de salariés dont les luttes ont marqué les esprits ces derniers temps (Lu-Danone, Métaeurop). Des entreprises et secteurs prêts à rentrer en lutte (Thalès civil, les chantiers de construction navale à St Nazaire) étaient également présents. Certains s'interrogeaient sur l'utilité sociale de la production de leurs usines. Ce fut le cas du collectif de Rouen composé d'employé-e-s d'Aventis, (tristement célèbre pour son fipronil ou gauchon), et de l'usine Grande Paroisse (même groupe que AZF Toulouse). Tous portaient l'espoir d'un mot qu'il nous plait à entendre, nous anarchistes : « fédérer les luttes », c'est à dire chercher à s'unir interprofessionnellement pour combattre les patrons toujours plus avides de profits.

Après l'intervention particulièrement longue de Thierry Renard, membre du bureau national de SUD-PTT, en charge des affaires juridiques eut lieu un débat sur les perspectives et les enseignements à tirer de la lutte des ST Micro. Environ 150 personnes étaient présentes au meeting, avec une forte présence de SUDistes et de

militants d'organisations d'extrême-gauche (LO, LCR...). La CNT était représentée. Des collègues STM de Tours et de Grenoble étaient également présents car il est maintenant question de délocalisation et activités de leurs sites. Les principales questions abordées lors de ce débat ont porté sur l'interdiction des licenciements : cela doit-il être une revendication syndicale, que les salariés et syndiqués font vivre, au-delà des seules questions légales, ou au contraire un slogan politicien, qui, en demandant une loi, s'abstrait de la réalité du rapport de classes vécue par le salariat. Il a beaucoup été question de l'implication des confédérations syndicales. Un avis assez généralement partagé était qu'elles ne font pas leur travail de mobilisation interprofessionnelle sur le terrain. C'est la raison pour laquelle les propositions suivantes ont été faites : appel à une réunion nationale à Paris pour mobiliser contre les licenciements, et plus largement, élaboration d'une Plate-Forme commune sur la base de l'appel existant. Le comité de soutien, l'association « Boulevard de la Lutte », et leurs réseaux, travailleront à la construction de la coordination nationale contre les licenciements.

*Nous vous invitons, pour la mise en place du N°5 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu*

*le Jeudi 3 Juin 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.*

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennas.free.fr/communard35/communard.htm>

## 7<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale des Fédérations Anarchistes (I.F.A.)

L'oppression et l'exploitation ne connaissant pas de frontières, le problème social ne peut se résoudre qu'à l'échelle mondiale. C'est pour cela que les anarchistes organisationnels se sont doté d'un outil approprié : l'Internationale des Fédérations Anarchistes. L'IFA n'est pas une fin en soi, elle est un instrument de coordination des luttes internationales, et pour cette raison, elle doit contribuer à fédérer l'ensemble du mouvement anarchiste international. La Fédération Anarchiste de langue française est adhérente à l'IFA, dont le 7<sup>ème</sup> congrès s'est tenu à Besançon du 10 au 12 Avril 2004. Une motion sur l'organisation des luttes sociales y a été adoptée. Elle réaffirme la nécessité, pour les anarchistes, à être organisés dans une structure fédérale garantissant à la fois l'efficacité dans la prise de décision, mais aussi le respect de l'autonomie des sections nationales y adhérant. L'implication des anarchistes dans les luttes sociales y est réaffirmée. **En voici quelques extraits :** *Le congrès de l'Internationale des Fédérations Anarchistes, réuni ce jour à Besançon, réaffirme que l'anarchisme reste une réponse actuelle et adéquate aux problèmes sociaux mondialisés. L'anarchisme, s'il veut s'inscrire dans son environnement, ne doit pas oublier qu'il évolue constamment en lien avec les réalités sociales et qu'il doit impérativement définir ses pratiques et ses stratégies d'action par rapport à ses mêmes réalités. L'augmentation des adhésions à l'IFA, ainsi que l'émergence de nouvelles réalités qui regardent avec intérêt*

Jeudi 3 Juin 2004, MJC La Paillette, rue du Pré de Bris, Salle Clio, 20h00 : Réunion ouverte aux lecteurs du Communard sur les mouvements sociaux récents : discussion informelle sur ses perspectives.

Venez Nombreux !

*les propositions de l'IFA sont un signe de vitalité de l'anarchisme social et organisationnel. [...]*

*L'impulsion donnée à l'anarchisme dans l'émergence de nouveaux mouvements de luttes sociales et culturelles a certainement produit une croissance non seulement sur le plan numérique mais également sur la capacité à organiser des actions [...]*

*C'est en renforçant nos liens, en échangeant, en coopérant avec des organisations anarchistes aux multiples facettes dans le cadre du pacte associatif de notre Internationale, que nous pourrions construire l'anarchisme social le plus en phase avec le monde contemporain. Nous réaffirmons l'importance du développement des pratiques autogestionnaires et horizontales éloignées des conceptions avant-gardiste*

*étrangères à l'anarchisme social et organisationnel. L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. La cohérence entre les moyens et la fin n'est pas seulement une question fondamentale d'éthique mais le signe distinctif d'une organisation politique et sociale libertaire. Ce constat amène l'Internationale des fédérations Anarchistes à adopter une attitude ouverte et constructive envers les composantes des mouvements anarchistes dans le monde.*

Motion adoptée à l'unanimité

## Mais qui creuse le « trou » de la SÉCU ?

Le ministre de la Santé annonce pour 2003 un déficit de 10,6 milliards d'Euros pour la branche maladie. Soit environ 2,7 % du budget de la sécurité sociale et 0,7 % du PIB de la France. Le ministre reconnaît que ce déficit est dû pour les trois-quarts à un manque de recettes. Le fameux « trou » revient sur le devant de la scène et sert de prétexte pour augmenter les transferts de charges sur les assurés sociaux (ou leur mutuelle ce qui revient au même) Dans le même temps le gouvernement annonce que le déficit public (qui est lié à sa politique...) dépassera les 56 milliards d'Euros soit 4% du PIB sans que cela soit qualifié de trou ou de mauvaise gestion...

**Mais d'où provient ce « trou » ?**

Le manque à gagner dû au chômage...

37 milliards d'Euros c'est ce qui manque à la Sécu. Chaque emploi représente 12.000 Euros de recettes nouvelles pour l'ensemble de la protection sociale. Un point de chômage supplémentaire c'est 700 millions d'Euros en moins pour l'assurance maladie.

Au total, une progression de 1% de l'ensemble de la masse salariale produit... 3 Milliards d'Euros de recettes supplémentaires à la Sécu ! **La quasi-stagnation des salaires prive la Sécu de recettes supplémentaires**

La Sécu paye les 35 heures... : en 2002 le budget de la Sécu a été ponctionné de 15,5 milliards d'Euros pour financer les exonérations de charges liées aux 35 heures...

Les dettes patronales représentent environ 2 milliards d'Euros par an. Ces sommes ont été prélevées sur les salaires et jamais reversées à la Sécu...

Et les taxes prélevées par l'Etat sur l'alcool et le tabac ? ...

Alors que le gouvernement annonce de nouvelles et fortes hausses des taxes sur le tabac et l'alcool au profit dit-il de la Sécu, ce qu'il ne dit pas c'est que celles-ci sont affectées pour compenser, auprès de la Sécu, une partie des exonérations de cotisations patronales consenties

par ailleurs par le gouvernement... En fait ces taxes ne rapporteront rien de plus au budget de la santé !!!

Les exonérations de cotisations patronales.

19,6 milliards d'Euros c'est la somme qui est restituée aux entreprises

(compensée à 80% environ dans le budget de la Sécu

par les contribuables français, voir ci dessus...) En 10 ans les exonérations sont passées de 2,3 % des cotisations patronales en 1992 à plus de 13% en l'an 2000.

De Juppé à Fillon, en passant par Aubry chacun y est allé de son exonération ! Ainsi par exemple en 10 ans la cotisation patronale pour un salaire au niveau du SMIC est passé de 30,2% à 4,2 % ! Ce phénomène a entraîné une incitation forte pour les employeurs à cantonner les salaires sous le seuil défini par les politiques de baisse ciblées des cotisations ! Une trappe à bas salaires en quelque sorte ! Ainsi la part des salaires dans la valeur ajoutée a diminué de dix points depuis 1983 au profit ... des profits qui eux ont explosé !

Texte issu d'un tract de la Fédération CGT des PTT.

### Le Local La commune a besoin de votre aide

Cela fait maintenant plus de 7 ans que le local La Commune existe. Qui aurait cru cela possible ? Avec ses qualités et ses faiblesses, le local continue, 2 fois par semaine, à vous accueillir et à vous proposer un grand choix de livres et de revues, des vidéos et des K7 audios dans la médiathèque, les nouveautés éditoriales ayant trait à l'anarchisme et à l'actualité sociale, des expos, des repas etc... et tout ce que nous souhaitons et que vous souhaitez en faire ! Nous constatons une baisse des rentrées mensuelles d'argent permettant l'autofinancement du local. Il devient aujourd'hui difficile de gérer ce manque. Pour cela nous avons besoin de votre aide, la plus modeste soit-elle. Nous vous invitons donc à participer à une campagne de souscription et de soutien en faveur du local La commune. Envoyer vos chèques libellés à l'ordre de l'ACL à l'adresse suivante : La Commune, 9 rue Malakoff, 35000 Rennes, en mentionnant au dos : « Aide finances Local ». Pour les prélèvements automatiques, des Relevés d'Identités Postaux sont disponibles au Local pendant les permanences (les Mercredi et Samedi de 15 à 19h)

### **Face au patronat, syndique toi !**

Contacte-nous pour recevoir de l'aide, l'union nous rendra fort !

Le Communard 35 c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES,

Permanences les mercredi et samedi de 15h à 19h ou l' email : [lien anarchosyndicaliste@rennes-subscribe@yahoo.com](mailto:lien anarchosyndicaliste@rennes-subscribe@yahoo.com)

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

### **Aux Travailleurs et Syndicalistes**

Participe à notre publication en envoyant des infos sur ton entreprise, sur les actions menées, en nous signalant les offres d'embauches ou s'il vaut mieux éviter une entreprise. Pour développer le syndicalisme, nous devons nous entraider entre professions. Tu peux donner un coup de main, rejoins notre équipe.